

Avis n°22-23074

Liens vers avis initiaux :

: Annonce publiée le 01/09/2021 - [Référence : 21-115811](#)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/22-23074/officiel>

Résultat de marché

Département(s) de publication : **62**

Annonce No **22-23074**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : le Touquet et Co.

Correspondant : M. le directeur, hôtel de Ville Boulevard Daloz 62520 Le Touquet Paris Plage, tél. : 03-21-06-72-66, poste 62520, télécopieur : 03-21-06-72-86, courriel : juridique@ville-letouquet.fr adresse internet : <http://www.lestouquettois.fr> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://ville-letouquet.safetender.com> .

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 21-115811, mise en ligne le 1.e.r septembre 2021.

Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 21s0018.

Objet du marché : **centre Équestre : rénovation des toitures de boxes.**

Type de marché de travaux : exécution.

Code NUTS : FR.

CPV - Objet principal : 45261910.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix : 70 %;

- valeur technique : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Attribution du marché ou du lot :

centre Équestre : rénovation des toitures de boxes.

Nom du titulaire / organisme : SAS Charles Delattre, zi - boulevard du Valigot 62630 Étaples-sur-Mer.

; Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 164 830,12 euros.

Date d'attribution du marché : 26 novembre 2021.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 février 2022.